

SELARL Maurice LOTTE et Valérie CANTO

Huissiers de Justice Associés

27 boulevard des Italiens

75002 PARIS

Tél. : 01.40.18.18.51/Fax : 01.40.18.45.38



Référence Étude : 40925

COPIE

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

ET LE TROIS MAI

À LA REQUÊTE DE :

La société dénommée « **BARCLAYS BANK PLC** », société de droit anglais au capital autorisé de 3.040.001.000 livres sterling, dont le siège social est à Londres E14 5HP (ANGLETERRE), 1 Churchill Place, inscrite au « Register of Companies » sous le N° 1026167, avec succursale à MONTE CARLO, 31 avenue de la Costa, immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de MONACO sous le N° 68S01191, agissant poursuites et diligences de Monsieur Francesco GROSOLI, Directeur Général et représentant légal de la succursale de la Barclays BANK PLC en Principauté de Monaco, nommé à cette fonction aux termes d'un acte sous seing privé établi en langue française à Londres, le 6 juin 2007, certifié le même jour par Maître Edward GARDINER, notaire public à Londres, apostillé le 7 juin 2007, et ayant les pouvoirs les plus étendus en vertu dudit acte, le tout déposé au rang des minutes de Maître Henry REY, Notaire à Monaco, le 28 juin 2007, domicilié en cette qualité en ladite succursale, 31 avenue de la Costa à Monaco,

Ayant pour Avocat constitué sur les présentes et ses suites, Maître Marie José CHARPENTIER OLTRAMARE, Avocat au Barreau de PARIS, y demeurant 3 rue Danton 75006 PARIS.

EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un acte notarié reçu par Maître Henri LETULLE, Notaire associé à PARIS, le 20 décembre 2012, contenant prêt par la BARCLAYS BANK PLC à la SCI SUCHET 10, d'une somme de DEUX MILLIONS CENT MILLE EUROS (2.100.000 €), en principal, sur une durée initiale de cinq années, soit jusqu'au 20 décembre 2017.

LAQUELLE M'EXPOSE LES FAITS SUIVANTS :

Un commandement de payer valant saisie immobilière a été signifié à la SCI SUCHET 10 le 9 avril 2019 et porte sur les biens et droits immobiliers désignés ci-après :

Dans un ensemble immobilier situé 2, 6, 8 et 10 boulevard SUCHET, 1, 3, 5, 5bis, 7 et 9 avenue du Maréchal MAUNOURY, 1 à 3 Place de Colombie, 2 et 4 Ernest HEBERT 75016 PARIS, cadastré Section DD N° 1, Lieudit 1 PL DE COLOMBIE, pour une contenance de 01 ha 31 à 25 ca.

Comprenant :

- Un corps de bâtiment portant le n° 2 du boulevard Suchet
 - Un corps de bâtiment à la suite du précédent portant le n° 10 de l'avenue du Maréchal Maunoury,
 - Un corps de bâtiment portant le n° 10 du boulevard Suchet
 - Un corps de bâtiment contigu au précédent portant le n° 9 de l'avenue du Maréchal Maunoury,
 - Un corps de bâtiment portant le n° 6 du boulevard Suchet
 - Et un petit hôtel particulier portant le N°5 de l'avenue du Maréchal Maunoury,
 - Sous l'ensemble de ces bâtiments, sous-sol comprenant divers boxes pour voiture automobile, et auquel on accède par une rampe sise 1 place de Colombie.
-
- **LE LOT N° 661** : Bâtiment 10 boulevard Suchet Paris 16^{ème}, escalier Maître, au premier étage à gauche en sortant de l'ascenseur, un appartement « H1 »,
Et les 172/20.742,50^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble.
 - **LE LOT N° 1000** : Bâtiment 1Place de Colombie Paris 16^{ème}, au sous-sol, un box numéro 110,
Et les 25/20.742,50^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble.

La procédure de vente étant poursuivie, la société BARCLAYS BANK PLC me requiert à l'effet de dresser un procès-verbal descriptif du bien immobilier.

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION :

Je Valérie CANTO, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL Maurice LOTTE et Valérie CANTO, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y demeurant 27 boulevard des Italiens 75002 PARIS, soussignée

Déclare m'être rendue ce jour à 14 heures - **10, boulevard Suchet 75016 PARIS** où en présence de Monsieur Ludovic BEAUFILS, serrurier, de deux témoins et de l'entreprise de diagnostic « CABINET PAILLARD »,

JE PROCÈDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Je constate que l'immeuble est en pierres de taille avec un hall d'entrée en pierres et loge de gardienne.

L'appartement est situé au premier étage porte droite. Je sonne à la porte, un homme ouvre à qui je décline mes nom et qualité. Il m'indique être le gérant de la SCI SUCHET 10 Monsieur Mohammad LADJEVARDIAN.

Je lui expose les raisons de ma présence, il me demande à contacter son avocat, ce que je l'invite à faire et au terme de la conversation, il m'invite à rentrer afin d'établir le procès-verbal de description de l'appartement.

Entrée :

Le sol est carrelé de marbre et les murs sont en pierres.

Les plinthes sont en bois ainsi que les cadres de porte et les portes en bois sculptées.

La pièce est équipée d'une alarme et une console en marbre est scellée sur le mur gauche.

Les portes gauche et face donnent accès à un double salon.

Double salon :

Parquet au sol et boiseries sur les murs avec toile tendue.

Peinture décorative au plafond.

Chauffage au gaz avec deux caches radiateur en fer forgé ouvragé.

Deux baies vitrées fixes.

La pièce est équipée d'une cheminée en marbre et fonte sculpté, d'une climatisation, de deux niches vitrées et d'un placard en bois agrémenté de toile tendue.

Couloir :

Depuis l'entrée ou le double salon, une porte en bois sculptée ouvre sur un couloir carrelé de marbre et dont les murs sont peints.

-Une première porte à droite ouvre sur un cabinet de toilette.

Cabinet de toilette :

Mosaïque au sol, plinthes en marbre.

La pièce est équipée d'un grand miroir avec une vasque en marbre sur pied, d'un WC en faïence et de deux châssis de fenêtre haute.

-Une porte à gauche ouvre sur une salle à manger.

Salle à manger :

Marbre au sol et peinture sur les murs. Ceux-ci sont agrémentés de boiseries et plinthes en bois.

La pièce est équipée d'une baie vitrée fixe, d'une cheminée en marbre avec foyer en fonte sculptée et d'un placard deux portes en bois.

Présence d'un cache radiateur en fer forgé.

-Une deuxième porte à droite ouvre sur une cuisine.

Cuisine :

Carrelage et lames en bois au sol, peinture sur les murs, faux-plafond avec spots et climatisation.

Présence de trois fenêtres et une porte d'issue de secours, le tout en bois peint.

La cuisine est équipée de meubles en bois patiné et de plans de travail en marbre avec un îlot central.

Une banquette en tissu est fixée aux murs.

Depuis la porte d'issue de secours, on accède au palier d'étage où je constate que le compteur de gaz est au sous-sol.

Depuis la cuisine, une porte dessert un espace lingerie puis une seconde porte dessert un espace avec l'installation électrique. Je constate l'existence d'un tableau électrique, d'un compteur Linky et du moteur de climatisation CARRIER. Le tout est récent et en bon état.

Le couloir se poursuit avec quelques marches qui desservent les chambres. Le sol du couloir est recouvert de parquet, les murs de peinture et le faux plafond est équipé de spots. Je constate un système d'allumage automatique par capteurs. Des placards en bois sont présents dans ce couloir.

Une première porte à gauche dessert une chambre :

Parquet au sol et peinture sur les murs agrémentés de boiseries.

Une fenêtre en bois en très bon état, une climatisation et un habillage de radiateur en fer forgé ouvragé.

Une porte dessert une salle de douche.

Le sol est en marbre, de la faïence et de la peinture recouvrent les murs agrémentés de moulures en pierres et d'un miroir.

La pièce est équipée d'une douche à l'italienne carrelée avec porte en verre et d'un boîtier qui semble être une installation de sauna, d'un WC en faïence et d'un meuble vasque bois et marbre.

Une seconde porte à gauche dessert une chambre:

Elle est identique à la première avec en outre une cheminée en marbre avec foyer en fonte sculptée.

La salle de bains est équipée d'une baignoire à jets et une vitre ronde est décorée d'une peinture artistique.

Au bout du couloir, je constate à gauche une chambre et à droite une salle de bains.

Le sol de la chambre est recouvert de parquet et les murs peints sont agrémentés de boiseries.

La pièce est équipée d'un ensemble de placards en bois dont certains sont recouverts de peinture décorative, d'une cheminée en marbre dont le foyer est en fonte et briquettes et d'une fenêtre en bois.

Une première porte dessert un cabinet de toilette avec WC en faïence.

Une deuxième porte dessert un cabinet de toilette avec WC et bidet en faïence.

Quelques marches en marbre donnent accès à une salle d'eau dont le sol est en marbre et les murs peints.

La pièce est équipée d'une baignoire, d'un meuble vasque avec plan marbre et d'une douche carrelée à l'italienne avec ce qui semble être un boîtier de sauna.

Une fenêtre et une climatisation sont visibles.

Constatations générales :

Les lieux sont en très bon état d'entretien et les matériaux de qualité.

L'ensemble des poignées des portes et placards est en laiton ainsi que les cache-prises et les interrupteurs poussoir ou languette.

L'appartement est équipé d'un système de surveillance.

L'orientation de l'appartement est Ouest, les pièces donnant sur la rue Hébert.

Telles sont mes constatations desquelles j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit auquel j'ai annexé les photographies prises lors de mes constatations.

Acte soumis à la taxe des Huissiers de Justice
De l'article 302Ybis du Code Général des Impôts

Valérie CANTO
Huissier de Justice



























